

**Vendredi 30 novembre 2018.**

**Remise du Mérite Maritime par monsieur Jean-Pascal DEVIS, directeur adjoint DDTM, délégué Mer et Littoral à Michel DELISLE**

### Remerciements du récipiendaire

Merci monsieur le Maire de Gouville sur mer pour votre mot d'accueil

C'est avec un grand plaisir monsieur le Directeur que je reçois aujourd'hui cette décoration. C'est un honneur d'être reconnu par son ministère de tutelle, (le ministère de la transition écologique et solidaire) et d'être ainsi récompensé.

Je voudrais remercier la Fédération départementale du Mérite Maritime et de la médaille d'Honneur des marins, à travers son Président Bernard LEBARON et de mes parrains Guy DELISLE, officier, Philippe Le FLAGUAIS et Alfred D'AIGREMONT, chevaliers.

Je voudrais aussi remercier Monsieur l'Administrateur en Chef, Jean-Pascal DEVIS pour son discours en forme d'éloge.

Ceci étant pour mes remerciements je ne souhaite pas trop parler de ma personne, mais mettre en relief tous celles et ceux qui m'ont accompagné pendant ces 45 dernières années. Enfin je vais essayer.

Auparavant je vais faire une entorse au protocole Il y a parmi nous une personne qui mérite tout autant que moi cette distinction, sans sa présence je n'aurais pas pu réaliser le tiers de mes projets. Louis Aragon a écrit « l'avenir de l'homme est la femme. Elle est la couleur de son Ame.. ». Pour moi cette femme fait partie de ma vie et de mon avenir. Il s'agit de Maryvonne mon épouse depuis plus de 42 ans.

*Vous pourrez constater que les femmes ont toujours étaient omniprésentes dans mon parcours.*

## LES SERVICES DE L'ETAT

Lorsque nous travaillons avec ces Services, les rencontres, les réunions peuvent être rudes. En fait leur rôle de représentant de l'ETAT n'est pas des plus faciles car ils doivent agir sous l'autorité de leurs ministères et de l'Etat, et nous, les professionnels, avons beaucoup d'impatience et de fougue pour faire évoluer nos demandes. Nous sommes plus enclin à la critique alors aujourd'hui je tiens à vous remercier. Vous êtes les garants de nos Lois. Vous contribuez à notre développement et à la réussite de notre pays.

Je citerai quelques Services (pardon pour les oublis) : les cultures marines et environnement de la DDTM sous la responsabilité de Monsieur Bruno POTIN. Avec son équipe il a rénové ce service et ils font vivre en autre le schéma départemental de la politique des structures. Nos analyses juridiques ont toujours étaient proches. Mais vous avez gagné pour l'arrêté 41 (arrêté POTIN SVP).

Retour quelques instants sur les années 87/88 (je devais être fou pour avoir entrepris tant de choses).

Avec monsieur Amboise GUELLEC (secrétaire d'Etat à la mer) nous avons modifié le décret du 22 mars 83 (l'enjeu était important) nous avons jeté les bases de la conchyliculture moderne (notamment l'installation des jeunes et la transmission).

Le 15 octobre 1987 nous avons subi la plus grande tempête depuis 1703 (source météo France - 220 km/h à Granville) et avec Georges QUETIER, René K'DUAL nous avons tous les 3 gérer les 50 millions de francs d'aide de l'ETAT et des collectivités. L'administrateur en chef de l'époque était Jean-Pierre GARAND (administrateur atypique) il s'est battu avec nous, nous avons un genou à terre. Tous les services de l'ETAT (DDA, DDE, sécurité Civile) et les banques ont contribué à notre redressement.

Et en même temps nous avons entrepris, les grands travaux de la CABANOR dont je reparlerai dans quelques instants. Je tiens aussi à remercier ceux des ex DDE (Guy DELISLE Phare et balises), et d'ex DDA (Jean-Yves CORNIERES et Patrice Pérocheau) et bien d'autres. J'y reviendrai plus en détail. Je remercie les personnels de la Sous préfecture de Coutances (madame QUESNEL et monsieur CARAU) pour leurs accueils.

Depuis plus de 30 années les gendarmes sont à nos côtés pour surveiller nos installations et nos parcs. Souvent nous les reléguons dans leurs rôles régaliens. Nous méconnaissions l'ensemble de leurs missions. Aujourd'hui je les remercie pour leurs dévouements et leurs Valeurs.

## Les CORPS CONSTITUES

### LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Je remercie de leur présence, Madame Dominique LARSONNEUR (Conseillère Départementale), Messieurs Eric Beaufiles, Vice-président de la Coutances Mer et Bocage, maire de GOUVILLE sur mer qui nous accueille dans cette salle de la Filature, Jean-Pierre PERRODIN maire de St MALO de la Lande (mot sur la cale des Moulières)

## **Le SMEL (Synergie Mer et Littoral)**

Ce syndicat Mixte crée en 1981 par la volonté du docteur ASSELIN. Je ne peux pas citer tous les dossiers élaborés avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et le Comité Régional de la Conchyliculture, tellement ils sont nombreux.

Un de nos gros dossiers fut les études de la seiche en partenariat avec Véronique LEGRAND du CRPM et du professeur LUBET de l'Université de CAEN.

Je prends quelques exemples de dossiers récents :

- Reprise du réseau REMI avec LABEO.
- Etude pluriannuelle menée par Olivier BASUYAUX concernant le suivi de la palourde (qui intéresse grandement nos associations)
- Etude menée par Jean-Louis BLIN sur de nouvelles pratiques culturelles ostréicoles en partenariat avec le CRC (Manuel SAVARY), la SCEA DELISLE (Mickaël et Fabien) sous la tutelle des Affaires Maritimes (monsieur POTIN). J'ai suivi ces travaux avec le regard d'un vieux sage et je pense que d'ici peu de temps la Normandie sera de nouveau remarquée pour ces innovations.

Un grand merci à Olivier RICHARD, le directeur du SMEL, qui a toujours été à l'écoute et ouvert à tous nos projets. Je n'oublie pas Laurence HEGRON-MACé et tous ceux que j'ai côtoyé pendant toutes ces années.

## **LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELS**

### **- Le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord :**

Aujourd'hui présidé par Thierry HELIE, petit retour en arrière j'ai commencé ma carrière sous la présidence de ton père, Francis Hélie. Mon père était son vice président et avec Georges QUETIER ils étaient les pionniers de la conchyliculture Normande.

Le PERSONNEL :

Olga EUDES nous avons travaillé énormément sur les Contributions Professionnelles Obligatoires, les financements, la communication etc.

Manuel SAVARY, notre Directeur, heureux d'avoir fait parti de ceux qui t'ont recruté, ce poste est sincèrement mérité.

Sandrine THOMAS-CORBET, je me souviens de la jeune fille timide lors de son recrutement et je te félicite car depuis tu as su trouver ta place.

Jean-Marc JACQUETTE nous sommes devenus très proche car nous avons les mêmes passions, un homme de terrain, attaché aux territoires, heureux également d'avoir participé à son recrutement.

Avec vous, sous la présidence d'Anne JANSSENS et mes compères Thierry Louis et Maurice de ST Denis nous avons travaillé sur la gestion de l'eau, la communication et tant d'autres dossiers.

### **- Le Comité Régional des Pêches Maritimes.**

Merci à Gislaine qui fut pendant mes mandats de vice-président du CLPM Ouest Cotentin présente sur tous les fronts (financements, comptabilité, licences etc. que d'aventures). Elle est toujours la Nounou des marins.

Je n'oublie pas Christian GAUTIER mon président, nous avons ensemble créé la cohabitation qui perdure de nos jours. A notre actif, la mise en place des licences, les accords de baies, le balisage des cantonnements avec le Conseil Général et les phares et balises.

Le Conseil Général qui à maintes reprises nous a aidé.

Aujourd'hui présidé par Dimitri ROGOFF, tous les deux avons animé, maintes fois, par notre fougue les réunions du Comité.

## **LES COOPERATIVES MARITIMES**

En 2009 elles étaient en difficultés, il fallait sauver la **COOPERATIVE de l'EST COTENTIN**, les personnels se sont engagés auprès de nous. Par un heureux hasard lors d'une Assemblée Générale de la dernière chance Isabelle LEJOLIVET, future présidente, a accepté de relever ce défi et en binôme nous sommes allés frapper à toutes les portes et nous avons réussi.

En 2017 nous avons réalisé 500 KE d'investissement.

Merci à Aline et Yan, sans oublier Serge GUILLEMETTE disparu depuis. Pour la **COOPERATIVE de l'OUEST COTENTIN** la situation était moins catastrophique. J'ai accepté de prendre la présidence avec Marie QUETIER comme Vice présidente.

Merci à Eric DESDEVISES, désormais directeur commercial pour son engagement. Depuis Yan, Kévin et Antony nous ont rejoint. Je salue le travail de Sylvie DEMARLE qui exerce le poste de comptable dans ces deux coopératives avec une forte implication dans leurs développements.

Je remercie de nouveau Alfred d'Aigremont, ancien président, pour son soutien permanent.

## La CABANOR

Je fus le plus jeune adhérent sur les 32 fondateurs et je pense être le dernier encore adhérent. Mon père fut le fondateur, avec Roger MAUGER CH MM, maire de BLAINVILLE, le père DELAUNE CH MM curé de Blainville qui fut le 1<sup>er</sup> secrétaire. Depuis mes 20 ans je suis administrateur et après avoir été vice président et président je suis redevenu administrateur. En 1987/1988 sous ma présidence nous avons entrepris de grands travaux (environ 3 millions d'euros) le DDAF de l'époque était Jean-Yves CORNIERE, il travaillait sur ce dossier avec monsieur Patrice PEROCHEAU détaché par le conseil général aujourd'hui toujours à la DDTM il est chargé de mission SISPEA et SOCLE.

Le Directeur adjoint des AFFMAR était monsieur Philippe MERILLON, un jeune administrateur, je présentais qu'il aurait un bel avenir : depuis le 7 juillet 2018 en sa qualité d'administrateur général, il exerce les fonctions de secrétaire général du ministre de l'agriculture et de l'alimentation par intérim.

Merci à toutes ces personnes pour leur dévouement et leur engagement à promouvoir la conchyliculture Normande.

A cet instant nous aurons une pensée pour madame Dany LEBARBIER disparue à la mi-novembre de cette année. Au début des années 1980 nous l'avions recrutée comme secrétaire à mi temps puis à plein temps. Cinq années plus tard elle était nommée Directrice et ce pendant 27 ans.

Je n'oublie pas le parrain de la CABANOR, l'éminence grise de la région dans les années 80, nous l'appelions le Ministre de la mer du Conseil Régional, mon ami, monsieur Jean-Noël RENAN CH MM.

Aujourd'hui Jean LAFOSSE est le président de la CABANOR, c'est toujours une lourde tâche, secondé par Marielle, aux fonctions de secrétaire. Des jeunes sont entrés au conseil d'administration ces dernières années dont Julien le fils de Jean LAFOSSE et mon fils Mickaël, la relève est assurée.

## Les ASSOCIATIONS

Je salue Charles NICOLAUS qui vient de céder le 4 novembre sa place de président de la Cible Coutançaise à Patrice RODES, conchyliculteur gouvillais.

Jean Marc Jacquette président de l'Association de Chasse Maritime – Côte Ouest Cotentin.

Le Président Didier MABILLE de l'APAM le SENEQUET s'excuse, il est représenté par madame Dominique LARSONNEUR MOREL Vice présidente.

## LA SCEA DES PARCS DELISLE

Je parlerai des femmes et des hommes qui ont participé à son développement, Merci à sylvain NICOLLE (une pensée à ses deux frères Thierry et Denis qui sont décédés trop jeunes et qui travaillaient au sein de notre entreprise.

- Merci à Françoise, Daniel, Denis, Yannick, Nicolas, et aux jeunes qui sont venus rejoindre les effectifs.
- Merci aux retraités qui sont présents : Marie Noëlle, qui fut une de nos responsables commerciale, Paul Villedieu CH MM qui fut le patron de l'armement de la SARL DELISLE PECHE filiale. J'aurai une pensée pour Maurice CHARRIER disparu il y a quelques années.
- Merci à mes fils Mickaël et Fabien qui ont depuis 2007 repris l'entreprise doucement mais sereinement comme nous l'avons fait Roland, mon petit frère disparu, mon épouse et moi avec nos parents.
- Merci à Sébastien mon fils aîné qui s'est impliqué cette transmission.

## MES CONSEILS

Tous ceci c'est fait avec le concours de partenaires financiers représenté par Dominique ANTUNES et Philippe HERMAN du Crédit Agricole

Mais aussi avec de bons conseils

Catherine LETOURNEUR, notre expert Comptable de CECOM

Maitre Marie LEGENTIL, notre notaire qui a repris l'étude de Maître HOLMANN (mon conseil juridique pendant 30 ans puis mon notaire)

Maître Laure BISSON, avocate associée de FIDAL conseil en droit d'affaires

Maître Laurent PAILLET directeur associé de FIDAL, conseil en Droit fiscal.

Maître Flavien HERTEL, avocat en droit pénal (eh oui on peut en avoir besoin)

Maître Virginie CHAUVIN APERY, excusée, avocate en droit Administratif.

## CLOTURE

Avant de vous inviter à boire le verre de l'amitié j'ai quelques derniers mots à formuler. Nous sommes au terme de mes remerciements mais il me reste une personne à mettre en avant.

Cette personne m'a tout donné, m'a tout appris : ses passions (la pêche, la chasse), ses valeurs (le vivre ensemble, le collectif, la coopération). En fait tout simplement je vais dire un grand merci à mon père.

MERCI à tous.